# Parti Socialiste
# Convention nationale extraordinaire de Suresnes
# 11 et 12 mars 1972

Sommaire

Le président (Robert Pontillon)..... 1
Pierre Mauroy..... 2
Jean-Pierre Chevènement..... 11
Claude Estier ..... 16
André Boulloche..... 17
Jean-Pierre Chevènement..... 19
Pierre Mauroy..... 19
Pierre Mauroy..... 20

Séance du samedi 11 mars 1972 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Robert Pontillon, assisté de Buzat, Charentes, Bernard, Vosges, Boquet, Indre-et-Loire et Rainier, Haute-Garonne.

**Le président (Robert Pontillon)**

Camarades, la séance est ouverte.
Je ne voudrais pas ajouter un propos superfétatoire à ce qui doit être essentiellement une assemblée d'étude et de travail. Au demeurant, au nom de la ville de Suresnes, de la section Socialiste et de la fédération des Hauts-de-Seine, j'ai souvent eu l'occasion de saluer dans ces lieux ou dans les lieux voisins la plupart d'entre vous, ce qui me dispense donc d'une formule complémentaire. Notre espoir et notre ambition sont seulement que les moyens et les efforts faits par nos camarades de Suresnes pour rendre toutes les conditions de travail confortables...

Dans la salle - On n'entend rien !

Le président - ... vous permettent un travail fécond.
Camarades, les travaux sont ouverts.
Il sera procédé, dans le courant de la matinée, au dépouillement des votes indicatifs ; des feuilles de dépouillement vont être distribuées, vous êtes priés de les remplir et de les décompter en mandats nationaux. La collecte de ces documents s'effectuera à la diligence du secrétariat.
Nous vous proposons, pour la Commission de dépouillement des votes indicatifs, les noms des camarades suivants : Fajardie, Gazelles, Benassayag, Feuilly et Charzat.
Pas d'opposition ? Il en est ainsi décidé. Cette Commission se réunira dès que

Coll. Fondation Jean-Jaurès

possible salle Gabriel Séaille.
Nous devons également procéder à la désignation de la Commission des mandats. Nous vous proposons les noms des camarades suivants :
Debesson, Fatoux, Weigand, Charzat, De Decker.
Pas d'objection ? Il en est ainsi décidé. Cette Commission de vérification des mandats se réunira à la diligence de Charles-Emile Loo salle Eugène Fourière.
Camarades, nous en arrivons maintenant à la première manifestation concrète de cette Convention, qui est le rapport général introductif qui va être présenté par Pierre Mauroy, auquel je donne la parole.

**Pierre Mauroy**

Mes chers camarades, je dois vous présenter le rapport sur la discussion qui a été menée dans le Parti à propos de ce programme. Après moi, Jean-Pierre Chevènement interviendra pour l'organisation proprement dite des travaux et, en particulier, la répartition en Commissions, la désignation des rapporteurs.
Mes chers camarades, c'est une Convention nationale extraordinaire qui s'ouvre aujourd'hui à Suresnes.
Les 12 et 13 juin dernier, à Epinay, un nouveau Parti Socialiste a été créé, sous le signe d'ailleurs du renouvellement dans la continuité, et deux séries de décisions ont été prises :
- les une concernaient la vie du Parti sous tous ses aspects, l'élection d'un Comité directeur et d'un secrétariat national à la proportionnelle.
- les autres étaient politiques et, en particulier, la motion d'orientation du Parti, dite "motion d'Epinay", était adoptée.
Que précisait la "motion d'Epinay" ?
Elle constate d'abord qu'une majorité existe dans le Parti pour mener à bien la rénovation de l'action politique en France et pour exclure toute stratégie de troisième force.
Elle souligne ensuite la nécessité de trancher une question fondamentale, celle qui concerne le contenu de l'unité.
Après avoir réaffirmé le rôle des masses dans la construction du Socialisme et mis l'accent sur le rôle des travailleurs dans l'entreprise, la motion d'Epinay précise : "Le Parti portera la discussion sur les problèmes concrets d'un gouvernement ayant mission d'amorcer la transformation Socialiste de la société et, pour engager cette discussion sur la base d'un programme de gouvernement, le Parti convoquera un Conseil national - en fait c'est une Convention nationale, nouvelle appellation - au début de mars 1972", nous y sommes.
Après Epinay, camarades, le Parti a vécu sa vie propre, bien entendu. Il fallait d'abord être et paraître et il s'est préparé à ce rendez-vous de mars. Alors, je voudrais vous donner quelques indications très rapides sur la vie du Parti. Ce ne sont pas des problèmes qui sont à l'ordre du jour, aujourd'hui c'est le programme, mais tout, de même je voudrais y revenir rapidement puisque nous avons déjà eu l'occasion, lors de la dernière Convention de janvier, de vous donner des précisions à ce sujet, sur les activités les plus variées du Comité

Fondation Jean Jaurès

directeur et du secrétariat national.
Au lendemain de cette Convention, nous avons tenu l'Assemblée constitutive des élus Socialistes et républicains. Cette Assemblée s'est tenue dans une atmosphère chaleureuse et avec une participation nombreuse. Un nombre de délégués sans précédent, plus de 600 élus, ont participé à cette Assemblée constitutive et, d'ailleurs, on a décidé de tenir un Congrès, de prolonger, si vous voulez, l'Assemblée constitutive, le premier week-end de juillet à Marseille.
Le 28 janvier, un hebdomadaire du Parti, "L'Unité", était lancé. La progression des abonnements est jusqu'ici satisfaisante ; nous espérons, vous le savez, avec votre concours et votre concours actif, avoir entre 12 000 et 15 000 abonnements en fin d'année.
Mais, camarades, le 31 janvier, nous avons pu exactement mesurer la force nouvelle du Parti dans la consolidation des effectifs et, plus encore, dans l'accroissement de ses effectifs.
J'ai le plaisir de dire à cette Convention nationale que le mouvement s'amplifie depuis le début de l'année et que, dans beaucoup de fédérations, nous recueillons l'écho d'une avance très sensible en ce qui concerne le placement du matériel 1972.
Pour être précis, au 26 juin les fédérations devaient à la trésorerie nationale 57 millions d'anciens francs ; ce sont les chiffres qui m'ont été communiqués par Charles-Emile Loo, le trésorier national. Aujourd'hui, à part 3 ou 4 très petites fédérations qui ont connu quelques difficultés, la dette vis-à-vis du Centre national n'est plus que de 400 000 anciens francs. (applaudissements)
Sur le plan de la prise des cartes, voici la situation au 28/2/1972 : 64 137 feuillets ont été pris, soit, camarades, ce qui est sans précédent depuis au moins quinze ans, 23 455 de plus que l'an passé à la même date.
(vifs applaudissements)
Pour les timbres, 566 896 ont été pris, soit 199 217 timbres de plus que l'an passé à la même date.
Sur 97 fédérations, 72 ont pris plus de feuillets et 66 ont pris plus de timbres que l'an passé. 17 ont pris autant de feuillets et 14 autant de timbres que l'an passé. 8 fédérations ont pris moins de feuillets et 17 moins de timbres que l'an passé à la même date.
Voilà les informations précises que je voulais vous donner. Je ne détaille pas davantage, je ne reprends pas l'examen minutieux de chaque secteur d'activité, la Convention nationale de janvier a été informée exactement et complètement, elle a pu exercer son contrôle et, vous le savez, elle a voté, à l'unanimité, le quitus à la direction du Parti issue d'Epinay. (applaudissements)
Voilà, par conséquent, les informations sur le Parti.
Venons-en à la Convention nationale de mars.
Parallèlement, pour préparer ce rendez-vous, des moyens importants ont été mis en œuvre par le secrétariat du Parti et, en particulier, par l'animateur de toute cette entreprise, qui a été le Secrétaire national au programme, Jean-Pierre Chevènement.
Une Commission centrale du programme a été créée et plusieurs centaines de

Fondation Jean Jaurès

camarades, plus de 400, ont été des correspondants, ont été des "visiteurs du soir" et ont apporté leur participation à de nombreuses Commissions. Ils ont tous été des artisans du document que vous avez devant vous et nous remercions tous ceux qui ont participé des efforts importants qu'ils ont déployés.

Ici, je voudrais dire un mot, toujours sur la vie du Parti, des courants de pensée et des tendances. C'est un problème qu'on retrouvera plus tard, ce n'est certainement pas le lieu d'en discuter aujourd'hui, mais tout de même, à ce point de la présentation du rapport, je veux préciser.

Depuis la fin de la dernière guerre, les Socialistes procédaient, vous le savez, à la désignation de leur direction en utilisant un scrutin majoritaire garantissant, par des clauses, la sauvegarde des minorités. Epinay a ramené la proportionnelle, dont on connaît les avantages - les avantages, c'est la vie, c'est le bouillonnement des idées, c'est l'amalgame de plusieurs courants ou responsabilités en dépit de la diversité - mais dont on connaît aussi les inconvénients, les inconvénients étant la bataille permanente, le cloisonnement des groupes et des personnes en clans et, finalement, l'absence de cohésion.

Avec beaucoup de sagesse, le Congrès d'Epinay a retenu le courant de pensée, mais il a condamné la tendance. Les statuts le disent expressément et les fédéraux qui ont participé, nombreux, à la discussion qui a eu lieu ici, à Suresnes, en janvier dernier, lors de la dernière Convention nationale, ont prôné eux aussi le courant de pensée mais ont, dans leur majorité, condamné la tendance.

Alors, mes camarades, toute la question est de savoir, bien sûr, et ce n'est pas facile, où finit le courant de pensée et où commence la tendance.

Beaucoup se pose la question. Je voudrais dire que le militant moyen du Parti en a une idée très juste et le Comité directeur a décidé de délibérer sur ces problèmes pour apporter l'apaisement que le Parti réclame et pour s'entendre sur un code, le code de la navigation en milieu Socialiste.

Ce n'est pas le jour de discuter le fond de ces problèmes, mais leur rappel permettra sans doute de mieux apprécier quelques difficultés rencontrées lors de l'élaboration du programme. Je dois dire que, finalement, ce sont des problèmes qu'il nous faudra régler ensemble ainsi sans doute que de petits problèmes, à côté de tous ceux qui ont été résolus.

Ce qui, sans doute, crée un sentiment de réconfort parmi vous, parmi les délégués et parmi beaucoup de militants qui sont à l'unisson de ce qui se passera dans cette salle, c'est finalement la fin du transitoire, la fin du provisoire.

Depuis 1963, pour les uns, 1965, pour les autres, 1969, pour d'autres encore, le mouvement Socialiste cherchait à se retrouver, à s'adapter.

Pendant toute cette période, rien n'était jamais définitif, tout était provisoire, transitoire, y compris les heures de succès de la F.G.D.S. dans laquelle nous nous étions tous retrouvés.

Maintenant, le Parti est installé. Il est héritier d'une tradition, il s'adapte au monde du changement, il est surtout une communauté, celle du Socialisme et les militants peuvent légitimement éprouver le sentiment d'appartenir à une organisation qui compte par elle-même et sur elle-même, et surtout une

organisation qui est maintenant sûre de son avenir.

Cela veut dire que, dans ces conditions, il importe de bien établir les règles internes de notre fonctionnement, et on ne perdra jamais de temps à les préciser exactement,

Vous savez que, pour une Convention nationale sont convoqués les délégués de droit de chaque fédération, les membres du Comité directeur et les parlementaires. Le délégué de droit de chaque fédération doit être désigné chaque année par le Congrès fédéral. Dans la pratique, c'est le Premier secrétaire fédéral mais ce n'est pas là une obligation. Ce dernier, et lui seul, participe au vote, sous sa responsabilité et avec l'engagement de rendre compte, et le cas échéant, de rendre des comptes à sa fédération, bien entendu.

Les votes ont lieu à mains levées ou par mandat, si 1/10 des délégués le demandent.

Le calcul de ces mandats a été fait sur la base des feuillets commandés et payés avant le 31 janvier dernier, naturellement avec une couverture de 6 timbres, puisque le Congrès d'Epinay a eu lieu en juin. Nos statuts disposent d'ailleurs - et je le rappelle - que la représentation des fédérations est nécessaire. Pour en assurer la représentation totale, les feuillets ne doivent pas être seulement commandés, ne doivent pas seulement être payés, mais ils doivent être garantis par le talon des imprimés qui permettent au Centre National de tenir un fichier central.

Nous regrettons de ne pas avoir pu appliquer cette disposition pour cette Convention nationale. Nous espérons que ce sera possible pour la prochaine, et nous espérons surtout que ce sera devenu indispensable et, par conséquent appliqué définitivement pour l'année 1973.

Alors, ce n'est que compte tenu de l'importance exceptionnelle des débats que chaque fédération a eu droit à un nombre de délégués calculés conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, relatifs à la représentation des fédérations dans les Congrès, c'est-à-dire un délégué pour un nombre de cotisants compris entre 50 et 100 adhérents, 2 délégués pour un nombre de cotisants compris entre 100 et 250, et un délégué pour 250 adhérents supplémentaires, et éventuellement un délégué pour la dernière fraction inférieure à 250, mais égale ou supérieure à 125.

Voilà, par conséquent, les dispositions qui ont été prises. Je pense que, sur ce plan-là, il n'y a point de réclamation. En tout cas, en ce qui concerne la représentation des fédérations et, en particulier, le calcul des mandats, la Commission de vérification des mandats se réunira tout à l'heure ; si des fédérations ont des observations à faire, elles peuvent, dès maintenant, prévenir le secrétariat pour saisir cette Commission de vérification des mandats.

Parlons maintenant de l'élaboration du programme. Après une première phase technique, l'avant-projet du programme fut présenté au Comité directeur du Parti, le 23 octobre, par Jean-Pierre Chevènement. Les grandes orientations ont alors été dégagées pour permettre aux Commissions de travail d'établir un projet, à la fois complet et plus détaillé.

A l'unanimité, il est décidé, par le Comité directeur, ce 23 octobre, que ce

nouveau document plus complet, plus détaillé, serait soumis au Comité directeur de décembre, serait ensuite adressé aux fédérations et sections pour un large débat dans tout le Parti, avant la Convention nationale du début mars 1972 qui adoptera le document définitif. Et le Comité directeur ajoutait : Ce document définitif comportera quatre parties :

1°) un document qui sera une présentation générale situant le programme du Parti, par référence à un certain nombre de valeurs propres à la démocratie Socialiste ;

2°) un énoncé des mesures irréversibles que prendrait un gouvernement de gauche, dans un temps limité;

3°) un programme détaillé portant sur le moyen et le long terme (c'est le document que vous avez reçu);

4°) des annexes techniques sur quelques domaines particuliers.

Voilà, par conséquent, ce qui a été décidé en octobre.

Aussitôt après, Jean-Pierre Chevènement a remis en route ces Commissions. Par conséquent, le programme détaillé portant sur le moyen et long terme a été mis définitivement au point, et lorsqu'en décembre, le Comité directeur se réunit à nouveau, au cours de deux longues journées, eh bien nous en sommes arrivés à la physionomie définitive du programme, que vous connaissez. Les problèmes ont été posés, les options ont été précisées et l'impression était, à ce moment-là, que tout le Parti avait participé à l'élaboration de son programme et que les choix avaient été faits en fonction des problèmes et pas du tout en fonction des courants de pensée et encore moins en fonction des tendances.

Mes camarades, ce qui était vrai en décembre ne l'était plus tout à fait en janvier et les camarades de la minorité, par un communiqué à la presse, ont déclaré ce qu'on peut appeler la "guéguerre" du préambule. Je me permets qu'il y aurait beaucoup à dire sur l'utilisation de la presse comme moyen de communication entre les camarades du même Parti, pour régler les problèmes internes au Parti. Ce sont là des procédés nouveaux, des procédés curieux et des procédés que beaucoup de militants réprouvent, où qu'ils soient et quel que soit leur courant de pensée. (applaudissements)

La presse - et nous l'en remercions, elle est ici présente - diffuse vers l'extérieur des informations, des commentaires qui nous concernent. Mais évitons de passer par elle des petits mots qui ne sont jamais doux, d'ailleurs. Là encore, le Parti et lui seul, apprécie, c'est-à-dire vous et les militants, et je suis persuadé que la sensibilité et la mauvaise humeur des camarades sont, sur ces incartades, la meilleure des interventions.

Voilà, par conséquent, ce que je voulais dire sur l'élaboration de ce programme.

Il me faut maintenant parler - puisqu'on en a parlé - du préambule, puisqu'on en a fait une sorte de préalable, puisque à ce document volumineux, avec sa vingtaine d'options et déjà tous ces choix et tous ses sujets, s'est superposé, dans beaucoup de fédérations, le problème de savoir si on votait ou si on ne votait pas, pour un préambule.

En définitive, je ne sais plus d'ailleurs si la guerre du préambule, comme celle de Troie, aura lieu, mais cette histoire du préambule, c'est le type même des

faux débats entre nous. Les responsables du Parti s'y perdent eux-mêmes. Comment voulez-vous que nos militants s'y retrouvent ? Car enfin, politiquement camarades, nous avons choisi ensemble la formule du programme à options. De larges parties du programme sont communes à tous les courants de pensée, et les divergences s'expriment naturellement sur les options. Personne n'a jamais contesté, à qui que ce soit, à la minorité ou à un groupe de camarades ou à un camarade tout seul, de faire un projet de programme à opposer à celui de la majorité, si on avait choisi cette méthode. La contradiction est évidente entre le jeu ouvert d'un programme à options et le jeu bloqué d'un préambule à prendre ou à laisser ou d'un affrontement sur ce sujet.

techniquement d'ailleurs, dans les fédérations et les sections - c'est ce que vous avez entendu - le débat est pratiquement vide de sens. Bien sûr, il nous faut un texte n°1 de présentation, bien entendu. Mais ce texte de présentation doit être surtout un texte de présentation pour l'ensemble des Français. Personne, dans cette salle, n'a l'illusion que des millions de nos concitoyens vont lire intégralement 80 pages de programme. On peut le regretter, mais c'est ainsi. Il faudra, par conséquent, une présentation, un texte fidèle au programme que vous allez adopter, bien écrit, qui permette, par conséquent, de susciter l'adhésion et qui en 8 ou 10 pages, va populariser le programme du Parti. C'est le texte n°1. Bien entendu, et tout le monde est d'accord, il faut un énoncé, des mesures irréversibles, mais à mettre au point aussitôt après l'adoption du corps de notre sujet, c'est-à-dire du programme à moyen et long terme.

Tant que nous n'avons pas adopté ce programme que vous avez sur vos tables, vous ne pouvez pas valablement commencer à détailler ces mesures irréversibles.

En tout cas, la majorité a refusé la prise en considération du préambule et le texte qui était signé par Bérégovoy, Fuzier. Elle n'a pas accepté sa prise en considération pour deux sortes de raisons, la première, c'est qu'en ce qui concerne les amendements sur le contrat législatif, sur les nationalisations, les enseignements, la force de frappe et sur l'Europe, le débat est ouvert dans les options. Par conséquent, c'est là que nous allons les examiner, c'est là qu'il y aura la position des uns et la position des autres, et c'est là que le Parti prendra sa décision.

Mais dans ce texte, à côté de ce problème des options, il y a le problème des orientations politiques.

Eh bien, camarades, les orientations politiques sur la stratégie ne sont pas du ressort de cette Convention. Pourquoi ? Tout simplement parce que s'il s'agit de confirmer le vote d'Epinay, c'est inutile ; nous avons autre chose à faire pendant ces deux jours. Et s'il s'agit d'apporter une modification à la motion d'Epinay, à ce qui a été décidé par le Congrès souverain d'Epinay, alors là ce serait tout à fait inadmissible.

La Direction du Parti estime que le seul préambule possible au programme est constitué par notre charte et par la motion d'Epinay. (applaudissements)

Voilà, par conséquent, ce que nous voulions dire, en ce qui concerne ce préambule.

Maintenant, je voudrais donner quelques informations sur la discussion. Depuis un mois, nous venons d'avoir, dans le Parti, une discussion qui fait honneur au Parti Socialiste. Tous les commentateurs ont souligné l'ampleur des débats menés dans le Parti depuis un mois. Des sections se sont réunies 3 et 4 fois. Les assemblées fédérales qui ont souvent duré toute une journée, ont rassemblé de nombreux délégués. Eh bien, camarades, pour les Socialistes, la démocratie ne se divise pas ; Nous l'appliquerons d'abord pour nous et chez nous, et les principes démocratiques que nous défendons à l'extérieur et que nous souhaitons pour les autres, nous les appliquerons d'abord dans notre propre maison. Voilà, par conséquent, notre règle.

Cette discussion a été marquée par 4 faits. Le premier : je sais l'extrême impatience des camarades à recevoir le document. Je voudrais dire à la Convention nationale, que nous avons fait pour le mieux et le plus vite possible, avec bien des difficultés, que nous utilisons, camarades, l'outil que nous avons. Certains camarades qui se sont plaints justement des retards apportés à la diffusion du programme, sont justement ceux là qui n'avaient pas compris à temps la nécessité d'avoir un fichier central pour le Parti.

(applaudissements)

Si le Parti n'a pas de fichier central, un fichier avec tous ses adhérents, tous ses militants, le Parti ne peut pas travailler.

Mais je voudrais vous donner des informations sur le fichier, rapides bien entendu, pour vous montrer que le Secrétariat du Parti n'a pas chômé en la matière.

En juin dernier, nous avions 18 000 plaques. Je m'excuse de faire un sort à ma propre fédération. Sur ces 18 000 plaques, il y en avait 8000 de la fédération du Nord, ce qui vous montre que, pour le reste, c'était vraiment une ventilation, un saupoudrage à travers toute la France.

Nous nous étions mis au travail pour constituer le fichier, avec la méthode un peu antique de faire des plaques de zinc.

Lorsque nous sommes arrivés au mois d'octobre et au mois de novembre, nous avons dit : "On n'y arrivera pas". Comme nous nous sommes aperçus que le Parti suivait, que le Parti nous apportait des ressources - parce qu'il y a tout de même des problèmes financiers pour régler ces problèmes techniques - nous avons décidé de constituer un fichier sur ordinateur. On s'est mis à la tâche, au mois de novembre, et au 15 janvier nous avions 35 000 noms de camarades à notre fichier. Ce sont ces 35 000 camarades qui ont reçu individuellement le programme.

Alors, les camarades disent : "Mais tout le monde ne l'a pas reçu". Il y a plus de 80 000 adhérents au Parti, nous le savons, mais dans l'état du fichier nous ne pouvons pas faire mieux que d'avoir ces 35 000 noms au mois de janvier.

Voilà ce que nous avons fait. Je dois dire que, depuis le mois de janvier nous n'avons pas chômé ; au 15 février, nous avions 48 000 noms inscrits, et à la date du 15 mars, il y en aura 60 000 inscrits au fichier central du Parti.

(applaudissements)

Voilà, par conséquent, le travail. Nous vous invitons à nous faciliter la tâche

Fondation Jean Jaurès

pour que, vraiment, pour les mois de mai/juin, on en finisse avec cette histoire de fichier et que tout le Parti, tous nos adhérents soient en fichier et que cela permette, par conséquent, à tout le monde de travailler dans des conditions qui soient véritablement acceptables.
Le deuxième fait, cela a été les conférences régionales. Elles ont été organisées les deux premiers week-ends de février. Vous savez comment nous avons procédé. Des équipes mixtes, un camarade pour la majorité, un camarade pour la minorité, sont allées dans les fédérations. Je dois dire qu'elles ont été un succès, ces conférences régionales, qu'il y a d'ailleurs eu une excellente entente entre les camarades qui ont vraiment présenté objectivement le programme et que ce qui a été fait début février, par tout le Parti, est l'exemple même de ce qu'il faut faire.
Ensuite, et à la demande de la minorité, nous avons édité un bulletin Socialiste spécial. Ce bulletin Socialiste, vous l'avez reçu. Par conséquent, il a fait le point entre les points de vue des uns et les points de vue des autres, et je me permets de dire à la Convention nationale que, pour alimenter le débat démocratique entre nous, je crois que ce bulletin Socialiste est le type même du bulletin dont nous devrions sans doute multiplier la parution, pour permettre aux courants de pensée de s'exprimer, mais à l'intérieur du Parti.
(applaudissements)
Et enfin, les dispositions ont été prises pour qu'un vote indicatif portant, vous le savez, sur une dizaine d'options, et singulièrement sur les 6 options principales, ait lieu, pas seulement venant de la part des fédérations, mais aussi venant de la part des sections. Tous les secrétaires de section ont reçu des imprimés qui vous seront redistribués tout à l'heure. Ainsi, par une synchronisation parfaite, entre les sections, les fédérations et le Centre National, nous aurons tout à l'heure le vote indicatif de tout le Parti sur l'ensemble des options qui étaient posées dans le programme.
Eh bien, je crois que c'est là un exercice hautement démocratique qui montre que c'est une démocratie bien vivante et bien réelle que nous appliquons à l'intérieur de notre propre Parti.
Pour l'organisation des travaux, camarades, et je veux en terminer par-là, Jean-Pierre Chevènement vous donnera tout à l'heure les informations pour le travail des Commissions de cet après-midi.
Ce soir, la Commission de résolutions se réunira.
Quel sera le rôle de cette Commission des résolutions ? Quelle sera sa responsabilité ? Quelle sera sa proposition ?
Le président vous proposera, tout à l'heure, une Commission des résolutions de 80 membres reprenant par conséquent la composition du Comité directeur, mais je précise qu'il n'est pas obligatoire que ce soit les membres du Comité directeur qui composent cette Commission. Nous avons fait cela pour que l'équilibre des courants puisse être respecté avec la même pondération du Comité directeur.
Quel sera son rôle ?
D'abord, la Commission des résolutions sera saisie des résultats des travaux des Commissions qui siégeront cet après-midi, les Commissions particulières du

Fondation Jean Jaurès

programme.
Elle devra désigner un rapporteur général pour demain et prendre toutes les dispositions pour que le débat soit mené démocratiquement bien sûr, mais tout de même suffisamment accéléré pour que demain soir, à une heure raisonnable, on puisse en terminer.
Voilà donc un premier aspect de son travail.
Deuxièmement, camarades, et ceci a trait à ce qui nous a opposés à propos du préambule et des textes n°1, 2 et 4, elle sera saisie de tous les projets de textes n°1 - c'est-à-dire présentation générale - n°2 - c'est-à-dire énoncé des mesures irréversibles et n°4, c'est-à-dire fiches techniques que les Délégués voudront bien déposer sur la table du Secrétariat, pour transmission à cette Commission des résolutions. Ils peuvent même le faire dès maintenant.
Le Secrétariat, quanta lui, déposera des documents pour la réunion de ce soir de cette Commission des résolutions.
Bien entendu, la Commission des résolutions prendra toutes dispositions pour que ces textes soient prêts le plus rapidement possible, soit demain, soit, si cela ne l'était pas, mercredi prochain au plus tard.
Troisième aspect de son travail : elle délibérera sur les modalités de la discussion à entreprendre immédiatement avec les formations de Gauche. Bien entendu, une délégation nationale du Parti sera désignée. Elle pourrait comporter 9 membres ; nous en discuterons en Commission de résolutions ;
9 membres et, bien entendu, des suppléants.
Le Premier secrétaire du Parti, François Mitterrand, fera des propositions à ce sujet à la Commission des résolutions.
Bien entendu, à coté de la désignation de cette délégation nationale du Parti, il faudra préciser les méthodes et les modalités de la discussion que nous allons entreprendre avec nos partenaires de gauche. Je n'en parle point, je n'ai pas à apprécier, à préjuger des décisions de cette Commission des résolutions.
La Commission des résolutions - point 4 de son ordre du jour - arrêtera la liste des Meetings organisés dimanche prochain et ultérieurement pour faire connaître notre programme.
Nous avons décidé l'organisation et l'orchestration d'une campagne sans précédent. Georges Sarre a méthodiquement préparé le travail. Il est à la disposition des Secrétaires fédéraux et ce soir, il communiquera à la Commission des résolutions l'état de ces travaux.
Enfin, la Commission des résolutions sera saisie d'une proposition de la part du Bureau exécutif, proposition d'ailleurs unanime qui n'est que l'application de la motion d'Epinay, à savoir la tenue d'une nouvelle Convention nationale pour apprécier le résultat de nos discussions sur un programme de gouvernement.
Cette Convention nationale devrait se tenir en juin. La Commission des résolutions appréciera. De toutes façons, nous souhaitons que ce soit avant les vacances.
Naturellement, quand j'ai parlé de cette façon du rôle de la Commission des résolutions, il est bien entendu que ce n'est pas elle qui décide définitivement ; lorsqu'elle aura passé la soirée et peut-être une partie de la nuit pour aller au

bout de son "relais", qui, vous le voyez, est très important, c'est vous, camarades qui serez saisis, c'est vous qui apprécierez et c'est vous, par vos votes, qui déciderez en définitive et souverainement.
Et après, camarades ?
Eh bien, après, le Parti continuera à vivre sa vie et certainement à progresser, avec ses rencontres régionales, son hebdomadaire, son journal mensuel, son Congrès à Marseille en juillet, des élus Socialistes et républicains, avec surtout, camarades, les nouveaux militants qui lui viennent et qui sont de plus en plus nombreux, que je salue d'ailleurs de cette tribune et à qui je souhaite la bienvenue dans notre Parti en votre nom.
(Applaudissements)
Après, camarades, le Parti allumera les feux et contre-feux pour le rassemblement autour de son programme. François Mitterrand reprendra ses déplacements en province, nous l'accompagnerons. Nous avons déjà demandé aux membres du Comité directeur, à tous les parlementaires, de nous donner plusieurs réunions pour qu'il y ait une véritable mobilisation du Parti autour du programme que vous allez décider et adopter aujourd'hui et demain.
Ensuite encore, le Parti, fidèle à la motion d'Epinay et à l'union de la Gauche, participera aux discussions sur le programme de gouvernement avec la volonté d'aboutir à un accord politique, orientera ses fédérations et ses sections vers le grand combat des législatives, en précisant d'ailleurs - je le dis tout de suite et c'est une discussion qu'on devra reprendre dans la Commission des résolutions et devant vous, par conséquent, demain, en précisant que les candidats ne pourront être investis officiellement qu'au lendemain de la prochaine Convention nationale, qu'une fois que nous aurons fait le bilan des discussions, que nous l'aurons fait avec les formations de gauche, les autres formations de gauche.
Après, camarade, eh bien le Parti continuera à être lui-même, fidèle à ses principes, fidèle aux libertés sur lesquelles on ne transige pas, fidèle à la démocratie qui ne se divise pas.
Ainsi, un an à peine après Epinay, une volonté Socialiste est en mouvement et un grand espoir est né, il dépend de vous, camarades, de ne pas le décevoir.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, je rappelle que pour les bulletins de vote indicatif, vous êtes priés de remplir les fiches de différentes couleurs qui vous ont été remises à l'entrée. L'ensemble de ces documents sera rassemblé au pied de la tribune.
Je vais donner la parole à Jean-Pierre Chevènement pour ses propositions sur l'organisation de nos travaux auxquelles Pierre Mauroy a fait allusion tout à l'heure.

**Jean-Pierre Chevènement**
Chers camarades, le Parti, pour élaborer son programme a beaucoup travaillé.

Fondation Jean Jaurès

Pierre Mauroy vous a rappelé quelles avaient été les étapes de l'élaboration technique dès le lendemain du Congrès d'Epinay, il y a neuf mois, et de l'élaboration politique à partir du 23 octobre.
Vous savez que le 18 et 19 décembre, le Comité directeur a examiné l'avant-projet de programme, qu'il a rédigé de manière définitive les options qui ne nous divisent pas mais qui expriment la diversité naturelle des plus grands dans notre sein.
Depuis, les fédérations ont beaucoup travaillé et nous avons reçu plus de 500 amendements comme nous l'avions demandé. Je crois que tous ne sont pas encore parvenus et je demanderai aux Secrétaires fédéraux de bien vouloir remettre au Bureau d'organisation, à la table qui se trouve à la Gauche de la tribune, les amendements qui ont été votés par les fédérations et qui ne nous seraient pas encore parvenus, de telle manière qu'ils puissent être classés par les groupes de dépouillement et d'organisation dont le Bureau exécutif a décidé la création. Il s'agit de groupes purement techniques dont vous avez la liste en annexe du petit rapport que vous trouverez dans votre dossier. Ce sont des camarades qui sont à la disposition du président et des rapporteurs des Commissions.
Camarades, vous allez avoir à travailler beaucoup car le travail n'est pas fini ! Le but est de parvenir à un texte unique, à un texte qui soit celui du Parti, à un texte qui sera notre programme, c'est-à-dire à la fois une base de négociations vis à vis de nos partenaires, un instrument de propagande dans les masses et qui donnera l'image de ce que nous sommes, l'image dans laquelle nous nous reconnaissons.
Je voudrais en venir plus précisément aux problèmes d'organisation. Je vous renvoie au rapport qui est dans votre dossier et je voudrais le commenter.
Dès la fin du débat de procédure qui va s'ouvrir après mon intervention, nous allons constituer les Commissions techniques. Ces Commissions se réuniront compte tenu de l'heure avancée, très probablement en début d'après-midi ; il serait souhaitable qu'elles se réunissent à partir de 14 h.
Il y a 8 Commissions. La Compétence de ces Commissions résulte du texte du projet de programme lui-même c'est-à-dire que chaque Commission a à travailler sur les questions qui figurent dans la partie qui est de sa compétence.
Dans l'ordre, ces Commissions sont les suivantes :
1ère Commission : démocratie, économie. C'est la première partie, sauf les travailleurs de l'agriculture.
2ème Commission : Commission agricole.
3ème Commission : Commission institution et liberté. Elle touche également à la condition de la femme, au problème des jeunes et des travailleurs immigrés.
La 4ème Commission concerne le problème de santé, de sécurité sociale, de hiérarchie des revenus.
La 5ème Commission, le cadre de vie.
La 6ème Commission, l'éducation et la culture.
La 7ème Commission, la politique extérieure et la défense.
La 8ème Commission, l'économie générale, cette Commission examinera

également le projet d'annexe économique et financière qui inévitablement est encore très indicative.
Nous sommes aujourd'hui samedi, il faut que dans cette journée nous réalisions beaucoup.
Le premier point dont je voudrais traiter, concerne la mise en place des Commissions.
Pour des raisons d'efficacité que vous comprendrez aisément, le Bureau exécutif a pensé que l'effectif des Commissions ne pouvait pas dépasser 100 camarades.
Chaque fédération pourra en principe envoyer un délégué dans chaque Commission, pour autant qu'elle aura assez de délégués, bien entendu. Et, quand je dis un délégué, c'est aussi bien un délégué selon les normes qui ont été fixées par le Bureau exécutif, qu'une parlementaire ou un membre du Comité directeur, ceux qui appartiennent à cette fédération. Il appartiendra donc à chaque Secrétaire fédéral ou à chaque représentant de fédération de remplir une feuille à part, pour répartir les délégués ici présents à cette Convention, entre les 8 Commissions.
Il est nécessaire que chaque délégué indique l'ordre de ses préférences, c'est-à-dire la première Commission à laquelle il voudrait participer puis, s'il ne peut pas y participer parce qu'il y aurait une trop grande affluence, la deuxième puis la troisième à laquelle il souhaiterait participer.
Pour les Commissions où il y avait des options importantes, les camarades voudront bien indiquer de quelle option ils se réclament, option A, option B, option C, voire option D, de telle sorte que nous puissions compléter la composition des Commissions économique, institutions politiques ou politique étrangère, en fonction des votes indicatifs.

Le président - Camarades, je vous demande un peu de silence.

Jean-Pierre Chevènement - Je crois qu'il est extrêmement important que vous fassiez un effort d'attention, parce que c'est de cet effort que dépendra la bonne organisation de nos travaux.
Chaque Secrétaire fédéral donc, devra remplir une feuille répartissant les délégués dans les Commissions. Ces feuilles seront données à la table du secrétariat qui je le rappelle se trouve à ma gauche, c'est-à-dire à la Droite pour les délégués.
Des cartes d'accès aux Commissions seront distribuées aux Secrétaires fédéraux, lorsque la répartition aura été faite, c'est-à-dire que, entre la remise des propositions que vous ferez et la liste définitive établissant la composition des Commissions, il s'écoulera probablement une demi-heure ou trois quarts d'heure, puis les Secrétaires de fédérations viendront chercher les cartes d'accès aux Commissions pour les membres de leurs délégations.
Pour ce qui est de la localisation des Commissions, 2 d'entre elles, démocratie économique, institutions et liberté, se tiendront au Centre Albert Thomas, 2 autres, éducation, politique extérieure, en face, à l'école Henri Sellier, les 4 autres Commissions se tiendront au centre aéré, c'est-à-dire au pied du Mont-

Valérien, un service d'autocars est prévu et une navette pour le secrétariat.
J'en viens maintenant à l'organisation des travaux dans les Commissions.
Il appartient à la Commission de désigner d'emblée un rapporteur. Le président et le rapporteur ont à leur disposition, je le rappelle, un certain nombre de camarades qui sont des techniciens.
La Commission organisera elle-même ses travaux en fonction de l'importance des sujets, c'est-à-dire qu'elle devra mesurer le temps limité dont elle va disposer, mettons 5 heures, 4 ou 5 heures, il faudra qu'à l'avance la Commission répartisse son temps en fonction de l'importance des sujets.
Comme il y a en moyenne 40, 50 ou même 60 amendements par Commission, voire même davantage, il me paraît inévitable que ces amendements étant classés par sujet, des petits groupes soient organisés pour les étudier.
Sans doute certains amendements sont-ils une contribution au débat, d'autres expriment des vœux, une troisième sorte d'amendements est tellement technique qu'il faudra les renvoyer pour les annexes techniques que le Parti publiera sur tel ou tel sujet.
Mais il appartiendra à la Commission de mesurer elle-même son travail et de l'organiser. C'est donc un horaire strict qui devra être fixé.
Outre le rapporteur de la Commission, qui sera chargé d'assister demain le rapporteur général, la Commission devra désigner des rapporteurs particuliers au cas où ses travaux n'auraient pas abouti à la rédaction d'un texte unique.
Le but de la Commission est en effet de parvenir à un texte unique, camarades, mais si nous n'y parvenions pas, soit que les divergences entre telle ou telle option ne puissent être réduites, soit que certains amendements ne recueillent pas la majorité des membres de la Commission, il faudrait alors désigner des rapporteurs particuliers devant la Commission des résolutions, qui est en quelque sorte la Commission centrale, la Commission qui va examiner ce qui sortira des travaux des Commissions de travail proprement dites.
J'ajoute à cela que, dans les Commissions où il y a des options, les tenants des options devront assister le président pour aider à clarifier le débat.
Pour les Secrétaires, je leur rappelle que la dactylographie des textes est très importante et qu'elle devra être assurée de manière continue.
Maintenant, si les Commissions ont terminé vers 8 heures et c'est ce que nous souhaitons, il restera aux présidents et aux rapporteurs de chaque Commission, assistés du Secrétaire, de rassembler tous les textes qui devront être dactylographiés à ce moment-là, de rapporter devant la Commission des résolutions ; c'est elle qui va organiser les débats de demain, c'est elle qui procédera le cas échéant à de nouvelles synthèses.
Compte tenu de son travail qui, je l'espère, ne se poursuivra pas trop tard dans la nuit, c'est demain que les rapporteurs des Commissions, le rapporteur général et les rapporteurs particuliers, interviendront dans le débat qui sera divisé en cinq parties, puisqu'il y a cinq parties dans ce projet de programme.
Ces interventions des rapporteurs seront suivies de votes et, à la fin du débat, nous pourrons, je pense, approuver l'ensemble de notre projet de programme.
Techniquement je veux rappeler aux Secrétaires fédéraux, aux délégués des

fédérations, ce qu'est leur travail.
1/ Apporter les amendements qui ne seraient pas encore parvenus au siège national, à la table du Secrétariat
2/ Remplir les feuilles assurant la répartition des délégués par Commission, pour chaque fédération, en n'oubliant pas de situer l'ordre de préférence et les options, quand il y a des options, enfin les courants, les cinq grands courants qui permettent de désigner leurs représentants à la Commission des résolutions, selon une pondération qui est celle du Comité directeur. C'est du moins ce qui a été décidé par le Comité directeur.
Voilà, camarades.
Je voudrais maintenant dire deux mots en terminant. Nous sommes des démocrates et nous en sommes fiers. Nous sommes fiers de l'exemple que le Parti donne en délibérant démocratiquement de son programme.
Je crois qu'on peut regarder autour de nous, peu d'organisations se permettent ce luxe extraordinaire de démocratie.
Le Parti Socialiste peut être fier de la manière dont le débat s'est déroulé jusqu'à présent.
Nous diffuserons certes le programme à des dizaines de milliers, des centaines de milliers d'exemplaires, un livre sortira probablement à la fin du mois d'avril et il faudra que les fédérations nous fassent très rapidement leur commande. Des circulaires seront d'ailleurs rapidement envoyées sur ce point.
Ce livre sera probablement vendu 5 F., je vous le dis au passage.
Mais, notre Parti n'est pas seulement chargé de la diffusion, il s'enorgueillit d'avoir participé avec ses 81 000 militants, à la rédaction et à l'élaboration du programme, ce qui implique évidemment qu'il y mette de la méthode, du sérieux, de l'application.
La démocratie, pour nous, a toujours signifié la responsabilité et je dois dire pour conclure que, j'en suis sûr, tous les délégués ici, vous tous, camarades, vous avez conscience et vous devez avoir conscience que, par l'image que vous allez donner de vous-mêmes, par le texte qui sortira, par l'effort d'autodiscipline et de synthèse, au-delà des tendances et des courants qui sont naturels et qui contribuent à la vivacité, à l'imagination, à la nouveauté, au-delà de ces courants, vous saurez parvenir à un texte qui fera honneur au Parti. Et vous savez qu'en travaillant avec application, en travaillant bien aujourd'hui, vous travaillerez dans l'intérêt du Parti, pour le Socialisme, pour son renouveau et pour sa victoire.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, un détail technique, je rappelle que sur les feuilles vertes où doit figurer la répartition en Commissions, vous ne devez pas omettre de faire figurer au titre de vos fédérations respectives, les élus parlementaires ou les élus du Parti, membres du Comité directeur ou parlementaires, qui figurent de droit et participent à ce titre au travail des Commissions. Donc, ne les omettez pas.
Camarades, avant d'ouvrir le débat sur les différentes propositions

Fondation Jean-Jaurès

d’organisation qui vous ont été présentées, je donne la parole pour quelques minutes à Claude Estier, pour une communication.

**Claude Estier**

Chers camarades, j’ai deux petites communications à vous faire.
La première concerne la presse du Parti. Il y a dans le Hall, un stand du mensuel "Combat Socialiste" et un stand de l’hebdomadaire "Unité" Pierre Mauroy vous a dit tout à l’heure que nous voulons atteindre, avant la fin de cette année, entre 12 000 et 15 000 abonnés pour "Unité".
Le rythme des abonnements, pendant le mois de février, qui a été de l’ordre de plus de 3 000, est extrêmement encourageant et nous amène à penser que nous pourrons atteindre cet objectif. Il va de soi que cela ne sera possible que s’il y a une mobilisation de tout le Parti autour de son hebdomadaire.
C’est pourquoi je me permets de demander à tous ceux qui ne l’auraient pas encore fait, de faire l’effort maximum et de vous abonner aujourd’hui même en vous adressant au stand qui se trouve dans le hall.
La deuxième communication concerne une innovation, une expérience que nous tentons à l’occasion de cette Convention.
Vous avez pu voir dans vos dossiers une fiche qui est intitulés "la Convention en cassette".
Cette expérience consiste à enregistrer - nous avons ici des amis techniciens qui se sont chargés de ce travail, l’ensemble des travaux des séances plénières de notre Convention, de manière à pouvoir figurer sur une mini cassette de deux faces d’une demi-heure chacune, c’est-à-dire d’une durée totale d’une heure.
Cet enregistrement sera disponible très rapidement puisque dès la fin de la semaine, pour ceux qui l’auront commandée aujourd’hui, vous pourrez recevoir cette mini cassette qui relatera les principaux moments de cette Convention des 11 et 12 mars.
Un bulletin de commande figure dans vos dossiers au prix de 20 F. Vous pourrez recevoir dès samedi prochain cet enregistrement en vous adressant, là encore, au stand de "Unité" qui est dans le hall.
Je vous en remercie.

Le président - Le Parti n’est pas un parti neuf mais il mobilise également pour sa propagande et son action toutes les nouvelles méthodes et toutes les nouvelles techniques. Camarades, répondez positivement à l’appel qui vient de vous être lancé.
Je rappelle puisque nous sommes dans les détails, qu’un stock d’affiches est disponible pour les fédérations.
Camarades, des propositions ont été faites sur l’organisation de nos travaux par Pierre Mauroy et J-P Chevènement. Le débat est maintenant ouvert sur ces propositions ; peuvent intervenir les délégués des fédérations qui s’inscriront.
Un camarade est inscrit, c’est notre camarade Boulloche. Je souhaiterais que les autres camarades qui veulent intervenir se fassent inscrire.

Fondation Jean Jaurès

La parole est au camarade Boulloche.

**André Boulloche**

Camarades, dans ce débat sur l'organisation des travaux, je voudrais attirer l'attention sur le rôle particulier joué par la Commission de travail n°8 dont l'objet est l'économie générale (5ème partie, conclusion, annexe économique et financière)

Il s'agit, en effet, dans ce cadre de l'économie générale, de préciser l'équilibre économique et financier de nos propositions, équilibre qui doit être clairement établi dès le départ et pendant la période de cinq ans sur laquelle portera notre programme de gouvernement.

Aucune des sept premières Commissions n'étant à même de faire jouer cette préoccupation, il faut donc que la huitième soit celle de la cohérence économique et budgétaire.

Si l'on veut que le document qui sortira demain soir de nos délibérations soit autre chose qu'un catalogue de vœux, il faut qu'il soit placé sous le signe de cette cohérence.

C'est pourquoi je demande que chacune des sept premières connaissions évalue ses propositions en recettes et en dépenses et en détermine le calendrier dans les cinq ans du programme. Ces évaluations n'ont pas à être d'une précision parfaite, l'estimation d'un ordre de grandeur suffit, mais elles sont nécessaires. Ces indications seront transmises à la Commission n°8 qui, sur ce point, devra donc continuer à siéger après toutes les autres et qui rapportera sur la cohérence devant la Commission des résolutions.

Camarades, au moment où s'engagent nos travaux, je suis sûr que nous avons tous la volonté de montrer que le Parti Socialiste est un parti majeur et sérieux, candidat à prendre toute sa part dans la responsabilité du pouvoir et décidé à proposer à ses interlocuteurs de demain d'apporter avec lui aux Français une solution de rechange dont le caractère crédible et donc la possibilité de réalisation ne puissent être mis en doute.

Or, nous ne pouvons faire oeuvre sérieuse et convaincante sans tenir compte des grands équilibres : équilibre budgétaire entre les recettes et les dépenses de l'Etat et des collectivités, équilibres économiques, échanges extérieurs, prix, produits et emplois. Certes, nous ne devons pas nous laisser ligoter par une arithmétique simpliste, mais nous ne pouvons ignorer ces grands équilibres.

Nous le pouvons d'autant moins que c'est lorsque nous serons à même d'appliquer le programme que nous allons arrêter ensemble que, comme le disait Bracke, "les difficultés commencent". Nous serons alors dans un contexte économique qui sera sensiblement le contexte actuel, hypothèse d'autant plus vraisemblable que le projet de programme dont nous discutons suppose implicitement que le passage au Socialisme est possible dans un seul pays du monde occidental. Acceptons donc cette hypothèse, mais soyons conscients des contraintes qu'elle nous impose. Les débuts seront difficiles et la marge de manœuvre étroite. Tout se jouera sur les premières semaines mais aussi sur les

Fondation Jean-Jaurès

premiers mois et sur la première année, car la première tâche du Socialisme sera de conquérir sa durée.
Cela est une raison de plus, et péremptoire, pour savoir limiter nos engagements à l'essentiel et savoir les échelonner dans le temps, de manière à être sûrs de pouvoir les tenir. Et qu'on n'aille pas nous rétorquer que cette limitation, ce réalisme, éloigneraient de nous le consentement populaire qui nous est indispensable ! C'est, au contraire, le seul moyen que nous ayons de gagner la partie. Qu'on imagine l'enthousiasme quelque peu irrationnel qui ne manquerait pas d'accompagner l'accès au pouvoir de la Gauche unie ! Quelle déception si les promesses n'étaient pas tenues !
Montrer beaucoup de détermination, et il en faudra, sur des objectifs engageant la société vers le Socialisme, mais accessibles et échelonnés, vaut mieux que promettre d'exaucer tous les vœux, même justifiés, ce qui, par le caractère irréaliste qui se dégagerait d'une telle attitude, risquerait de servir de prétexte à ne rien faire ou à faire tout autrement.
Ne nous laissons pas entraîner à un maximalisme purement verbal, qui n'a jamais fait de bien au Parti et qui constitue pour la jeunesse un exemple redoutable de manque de sérieux et de sincérité de la mécanique politique démocratique.
La Gauche que nous voulons est une gauche unie dans une marche sûre et donc mesurée vers le Socialisme. Ce n'est pas la Gauche de la surenchère, qui facilite si bien le maintien du pouvoir capitaliste.
Telles sont, camarades, les raisons qui font que nous devons, d'ores et déjà, prendre les décisions nécessaires pour que la cohérence économique et financière de notre programme de gouvernement soit assurée.
N'oublions pas que les fédérations, qui ont travaillé avec le maximum de sérieux sur les documents qui leur ont été soumis, n'ont pas pu délibérer sur les équilibres. Qui plus est, sur les deux parties concernées, intitulées "maîtriser l'économie" et "un nouvel modèle de croissance" - deux très beaux titres, soit dit en passant - aucune option n'était proposée, ce qui ne pouvait inciter les sections et les fédérations à faire porter spécialement leur analyse et leur effort sur ces deux aspects pourtant fondamentaux de la marche vers le Socialisme, particulièrement difficiles et étroitement liés à la dynamique des équilibres.
Je demande donc à la Convention d'organiser ses travaux de façon telle que la réalisation d'une cohérence économique et budgétaire sans complaisance soit classée au rang des priorités.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Boulloche.
camarades, je suis saisi d'une demande de parole de Jules Moch...

Jules Moch - Boulloche a dit ce que je voulais dire.

Le président - Merci, Jules Moch.
Dans ces conditions, je donne la parole à Jean-Pierre Chevènement pour

Fondation Jean-Jaurès

répondre.

**Jean-Pierre Chevènement**

Chers camarades, deux mots seulement : il n'était pas possible de faire le compte économique et financier du programme avant de l'avoir voté. C'est la raison pour laquelle ce travail a été préparé mais ne peut pas être terminé avant que nous ayons voté le programme.
Il y a donc un certain nombre de projets, d'annexes économiques et financières qui ne pourront devenir définitifs que demain soir.
Néanmoins, le document qui comporte une analyse des incidences financières, des incidences économiques, de toutes les mesures que nous proposons, aussi bien en matière de salaires, que de prestations sociales ou de vieillesse, sera distribué à la Commission économique générale et il sera remis ce soir à la Commission des résolutions.
Personnellement, je pense que la proposition de Boulloche est tout à fait judicieuse, il faut que dans chaque Commission il y ait une évaluation de ce que coûtent les principales mesures que nous allons prendre. Sans doute ne faut-il pas entrer dans une vision technocratique des choses, nous ne sommes pas là pour faire des comptes budgétaires... (applaudissements)... mais il est quand même important que nous ayons le souci de la cohérence économique et financière.
Alors, personnellement je pense que la proposition de Boulloche est tout à fait sage notamment pour la Commission santé, sécurité sociale qui risque de comporter des incidences budgétaires très considérables, mais d'une façon générale, la centralisation devra se faire au niveau de la 8ème Commission qui pourrait, le cas échéant, se réunir encore une fois dans la journée de demain.
Je ne sais pas si Boulloche est satisfait de ma réponse, je le souhaite ?...

André Boulloche - Oui.

Jean-Pierre Chevènement - Je ne pense pas que l'on puisse faire autrement.
Je veux rappeler que les secrétaires fédéraux doivent remettre très rapidement les feuilles vertes indiquant la répartition des délégués par Commission. Ensuite, nous suspendrons la séance et les tickets d'accès aux Commissions seront disponibles à partir de 1 h 30 ici, les Commissions commenceront à travailler à 14 heures.

Le président - Je rappelle, camarades, que la Commission de vérification des mandats doit se réunir tout de suite et je donne la parole à Pierre Mauroy.

**Pierre Mauroy**

On en a terminé avec les travaux de cette matinée pour l'organisation de nos travaux. Cet après-midi, vous allez vous répartir en Commissions.

Contribution Jean-Jaurès

En ce qui concerne le débat sur le préambule, est-ce que vous souhaitez un débat maintenant ? Sur ce plan, je crois qu'il serait souhaitable d'avoir des précisions. Il n'y a pas de Commission du préambule !
Alors ou bien c'est renvoyé devant la Commission des résolutions ou bien s'il doit y avoir un débat préalable sur le préambule, c'est maintenant qu'il faut l'animer.
Je voudrais qu'un camarade de la minorité ou un de ceux qui ont signé le préambule nous réponde ?

Le président - Camarades, quelqu'un est-il en mesure de répondre à l'interrogation de Pierre Mauroy ? On ne voit pas très bien dans la salle avec les caméras flottantes.

Pierre Mauroy - Personne ne veut répondre à propos du préambule ?

André Boulloche - Commission des résolutions.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je considère donc qu'aucune réponse n'a été donnée à Mauroy.
Nous sommes placés devant un problème d'organisation qui est le suivant : pratiquement, il n'y a plus de débat sur les questions d'organisation et le Congrès doit maintenant se séparer en Commissions de travail.
Il est midi moins 10, nous pourrions, si vous en êtes d'accord, suspendre la séance maintenant et nous donner rendez-vous à 2 h dans les différentes salles de réunions des Commissions.
Se réuniront ici, au Centre Albert Thomas, la Commission 1 : démocratie économique, la Commission 3 : institutions et libertés.
A l'école Henri Sellier se réuniront la Commission 4 : Education et culture, la Commission 7 : politique extérieure et défense.
Enfin, au Centre aéré que certains connaissent déjà, les Commissions 2 : agriculture, 4 : Santé, sécurité sociale, 5 : Cadre de vie et la Commission 8 : économie générale.
La parole est à Boulloche.

André Boulloche - Je voudrais simplement dire qu'étant donné le rôle de la Commission 8, il serait bon de lui donner un lieu plus central, pour sa réunion.

Le président - D'accord, on s'arrangera pour qu'elle se réunisse au Centre Albert Thomas.
La parole est à Pierre Mauroy.

**Pierre Mauroy**
Pour que demain les choses se passent le mieux du monde, je pense qu'il serait

Coll. Fondation Jean-Jaurès

souhaitable à 14 h que nous nous retrouvions en séance plénière.
Pendant que vous déjeunerez, l'équipe du secrétariat va prendre toutes les dispositions pour la ventilation des camarades dans les Commissions et de plus, camarades, nous devrons désigner la Commission des résolutions. Pour cela, je demande aux camarades des différents courants de venir ici à la tribune pour que nous puissions faire des propositions à la Convention nationale à 14 h en séance plénière.

Le président - Est-ce que vous êtes d'accord ?
Séance plénière de la Convention à 14 h.
La séance est levée.

Coll. Fondation Jean-Jaurès